



Qualiopi : se préparer à la certification et améliorer le processus qualité de l'offre de formation

Action de formation professionnelle à distance

Prise en charge possible en formation continue

Introduction :

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la « *liberté de choisir son avenir professionnel* » prévoit une obligation de certification qualité des organismes prestataires de formation professionnelle à compter du 1^{er} janvier 2022, sur la base d'un référentiel national unique, déposé sous la marque Qualiopi, s'ils veulent bénéficier de fonds publics ou mutualisés. Datadock ne sera plus en vigueur, cette labélisation devenant obligatoire et les organismes de formation sont appelés à s'inscrire dans un processus d'évolution continu de la qualité.

Comment appréhender le référentiel ? Quels éléments de preuve sont pertinents ou à structurer ? Quelles pratiques et outils améliorer ? Comment préparer et accompagner les intervenants dans la chaîne l'organisation, la gestion et l'évaluation de l'offre de formation ?

Objectifs généraux :

=> Mieux appréhender les enjeux stratégiques de développement de la qualité de l'offre de formation et les mutations induites par les nouveaux cadres et acteurs de la réforme à l'œuvre en matière de processus qualité (mise en réseau et travail collaboratif, adaptation aux territoires, compétences dans les fonctions de formateur, gestion/suivi, projet d'entreprise, adaptation de la qualité dans l'ingénierie de formation).

=> Faciliter la réflexion sur les priorités à court, moyen et long terme et anticiper le développement de connaissances nécessaires en interne et avec les prestataires,

=> Adapter sa structure et sa gestion en matière d'évolution continue de la qualité de l'offre de formation.

Objectifs pédagogiques :

- ⇒ Comprendre et s'appropriier le Référentiel National Qualité : contexte, critères et indicateurs, éléments de preuves,
- ⇒ Préparer son organisme à mettre en place un processus de qualité, des méthodes et des outils répondant à la conformité du référentiel,
- ⇒ Analyser le processus qualité de son organisme de formation, en améliorer les procédures et envisager les plans d'action correctifs nécessaires,
- ⇒ Recenser, ajuster et produire des éléments de preuves en prévision de l'audit, dans une démarche d'amélioration permanente.

Méthode pédagogique :

La formation se déroule en plusieurs étapes à distance (synchrones et asynchrones) :

- En amont (asynchrone) pour une durée estimée de 3 heures
- 2 ½ journées à distance (synchrone)
- En intersession (asynchrone) pour une durée estimée 6 heures
- 2 ½ journées à distance (synchrone)

Les apports théoriques et méthodologiques sont entrecoupés de temps de débat et d'échange en « tour de vignettes » pour faciliter la dynamique de groupe et une participation active des stagiaires et les témoignages/retours d'expériences. Ils pourront ainsi plus aisément faire le lien avec leur pratique professionnelle, repérer les points sur lesquels ils pourront s'appuyer dans leur environnement professionnel à l'issue de la formation.

Un espace partagé en ligne sera accessible en amont, au cours et durant 2 mois en aval de la formation.

Outils pédagogiques :

- Plateforme numérique accessible sur toute la période de formation
- Accès à une application de conférence en ligne pour les séquences à distance

CONTENU

En amont : exploration documentaire et positionnement (asynchrone)

- Lecture et prise de connaissance de la documentation fournie
- Réalisation d'un test de positionnement

Séquences 1 et 2 : Appropriation du contexte de la loi du 05/09/2018, du processus qualité, des indicateurs et critères du Référentiel National Qualité, des éléments de preuve et du déroulement d'un audit

Intersession : Mise en situation d'une simulation d'audit interne

Séquences 3 et 4 : Analyse de pratiques sur l'audit interne, la préparation à l'audit et le processus qualité

Bilan – évaluation :

Le bilan pédagogique de la formation sera réalisé avec :

- Un débat collectif « à chaud » avec les stagiaires en fin de chaque séquence,
- Une évaluation individuelle par chaque stagiaire dans les 5 jours après la formation,
- Un bilan pédagogique réalisé avec le formateur,
- Une évaluation globale réalisée à partir de ces supports par l'organisme formateur.

Un suivi personnalisé pourra être mis en œuvre sur demande.

PRÉREQUIS

Contribuer à l'une des étapes de mise en œuvre d'une offre de formation dans le domaine des pratiques artistiques : gouvernance et/ou direction d'un organisme et/ou gestion administrative et/ou suivi pédagogique et/ou encadrement et/ou formation.

PUBLIC

- Directeurs/trices, chargés de missions, responsables de formation : coordination pédagogique, suivi et gestion de la formation, gestion/direction de pôle ou service de formation etc.

- Formateurs salariés ou indépendants.

Formation en collectif pour un minimum de 6 et un maximum de 15 stagiaires

DUREE, DATE(S) DE FORMATION

Sessions les 22 et 29 janvier, 19 et 26 février 2021 de 9h00 à 12h30, soit 14 heures de formation.

CONDITIONS FINANCIÈRES

Le cout pédagogique par stagiaire est de 350 € TTC (non soumis à TVA)

Possibilité de prise en charge dans le cadre d'une formation professionnelle

ORGANISME(S) de FORMATION

La Plate-forme interrégionale propose, depuis plus de 10 ans, des formations sur mesure.

Son offre de formation est structurée à partir des demandes exprimées au sein des groupes de travail et réseaux métiers coordonnés par la PFI ou auxquels elle participe. Ces espaces d'échanges de pratiques professionnelles permettent de recenser des besoins d'acquisition et de développement de compétences et, ainsi, d'élaborer des actions partagées au plus près des attentes des professionnels. Le contenu est élaboré avec l'expertise des professionnels des structures membres, de la coordination de la PFI et de formateurs professionnels spécialisés dans leurs domaines de compétences. La PFI a ainsi acquis une expertise et un savoir-faire unique en corrélation avec les réalités et l'évolution du secteur culturel, des cadres administratifs et réglementaires et des politiques publiques de la culture ou de secteurs connexes (enseignements artistiques, pratiques en amateur, emploi, formation, ESS, ...).

Intervenant : Stéphane Grosclaude, coordinateur, responsable de l'ingénierie de certification et de formation